

DELIBERATION N°2023-047 : Maquette et modalités d'évaluation du DU DIGICOM 2023-2024

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Vu le règlement intérieur du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Considérant que les 20 membres en exercice du Conseil d'administration et de recherche ont été valablement convoqués en vue d'approuver la maquette et modalités d'évaluation du DU DIGICOM 2023-2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration et de recherche adopte la maquette et modalités d'évaluation du DU DIGICOM 2023-2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Membres représentés	2
Membres en exercice	20	Membres votants	15

Votants	15	Pour	15	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0
----------------	----	-------------	----	---------------	---	--------------------	---	---------------	---

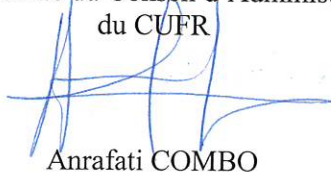
Délibération adoptée à l'unanimité

Document(s) en annexe(s) au présent extrait :

- Maquette et modalités d'évaluation du DU DIGICOM 2023-2024

Fait à Dombéni, 04 octobre 2023,

La Présidente du Conseil d'Administration
du CUFR



Anrafati COMBO

Le Directeur du CUFR



Abal-Kassin CHEIK AHAMED

Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités le :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.

Certifié exécutoire le :

En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.

Classée au registre des délibérations du Conseil d'Administration, consultable à la cellule Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Document mis en ligne le :



Compétences	Intitulé compétence	heures enseignants	pratique étudiante (pratiques complémentaires en autonomie)		CM/TD/TP	évaluation présentielle ou surveillée	Evaluation en ligne
Programmation							
	Méthode agile	12	18	S1	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet CMS	
	HTML 5 et CSS	15	22,5	S1	TD	QCM	
	Base de l'algorithmie et de la programmation impérative -python	18	27	S1	TD	Contrôle continue surveillé	
	Programmation événementiel et objet	18	27	S1	TD	QCM+ travaux à rendre	
	Bases de données (modélisation et SQL)	18	27	S2	TD	QCM+ travaux à rendre	
	Programmation PHP niveau 1	18	27	S2	TD	QCM+ travaux à rendre	
	Programmation php niveau 2	15	22,5	S2	TD	QCM+ travaux à rendre	
Technologies							
	Architecture des ordinateurs et système d'exploitation (bases)	10	10	S1	TD	QCM	
	Architecture client-serveur	10	10	S2	TD	QCM	
Communication							
	Utilisation d'un CMS	12	18	S1	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet CMS	
	Composition photographique (Photoshop)	12	18	S1	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet CMS	
	Stratégie de communication digitale	12	18	S2	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet fin d'année	
	Le design web : Esthétique et méthodes	12	18	S2	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet fin d'année	
	Images vectorielles (Illustrator)	12	18	S2	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet fin d'année	
	PAO (In design)	12	18	S2	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet fin d'année	
	Prise de vues et montage	12	18	S2	TD	Travaux à rendre en rapport avec le projet fin d'année	
Projets							
	Projet CMS	12	60	S1	TP	Soutenance projet CMS	
	Projet de fin d'année	12	100	S2	TP	Soutenance projet fin d'année	
Formation distanciel	Suivi des étudiants(distanciel)	1h 30 par étudiant et par compétence (hors technologies)		S1+S2	TP		

Semestre	S1	S2	Total formation
Volume equiv TD (hors suivi)	104,92	128,92	233,84
Pratiques autonomes	184,42	206,5	390,92
total heures étudiants (cours+ pratiques autonomes)	477		

Heures chargées		43,48
taux tp		0,66
TP chargé		28,6968